



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Présentation de la maquette du projet LIFE « Stratégique Nature »

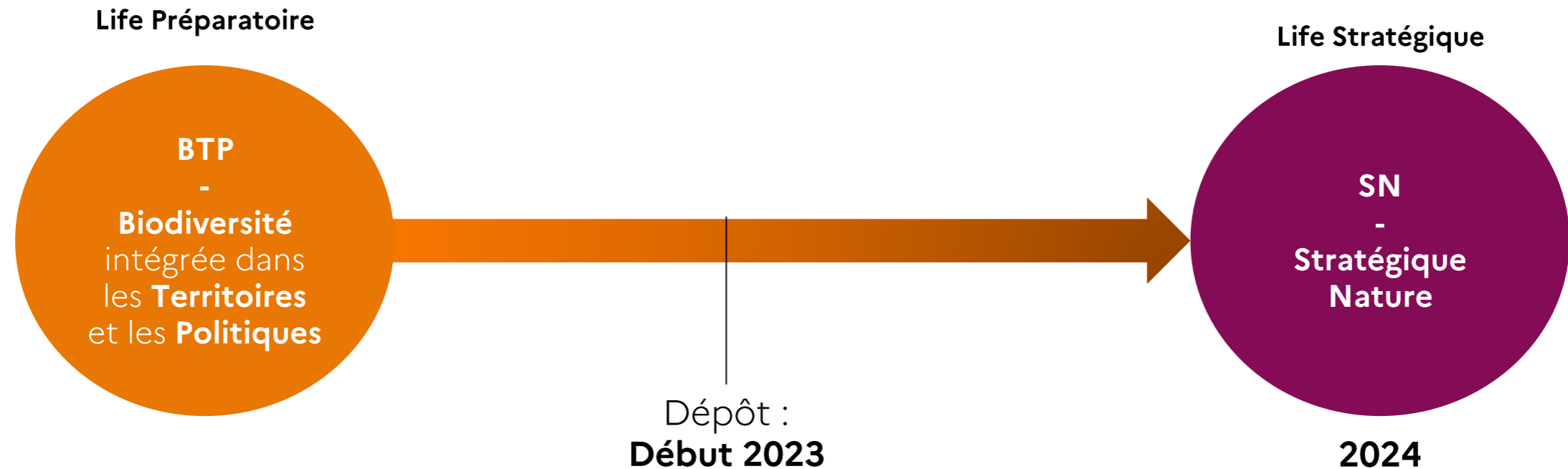
10 mars 2022

# ORDRE DU JOUR

- I. Contexte et cadre de référence
- II. Etapes de la construction du projet et calendrier
- III. 1<sup>ère</sup> ébauche de maquette
- IV. Modalités de participation

# Le LIFE BTP, un projet préparatoire pour construire le LIFE Stratégique Nature pour la France

- 2 ans (2021/2022)
- Équipe de 7 personnes
- Dépôt d'un projet LIFE « Stratégique Nature » :



# Attendus du LIFE SN par la Commission européenne

Life Stratégique



- **Objectif** : Catalyser la mise en œuvre des stratégies ou plans d'actions nationaux
- **Attendus** :
  - Contribution significative à **l'état de conservation favorable** des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
  - Contribution significative à la **réduction des pressions** sur les habitats et les espèces et la restauration d'écosystèmes dégradés

**L'OFB est mandaté par le MTE pour permettre à la France de déposer ce projet LIFE lors de l'appel à projet 2022**

**Stratégies ciblées par la France**

SNB - Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030

SNAP - Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030

# Cadre financier

- 50 M € sur 9 ans dont 30 M € de subvention de l'UE
- Période d'exécution : 2024-2032
- Taux d'aide LIFE :

---

Financement UE - LIFE	60% maximum
-----------------------	-------------

Financement national/ autofinancement*	40% minimum
--	-------------

---

\* Impossibilité de faire appel à d'autres fonds européens pour les mêmes dépenses (double financement UE exclu)

- Doit comporter un **budget complémentaire** pour financer des actions complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie

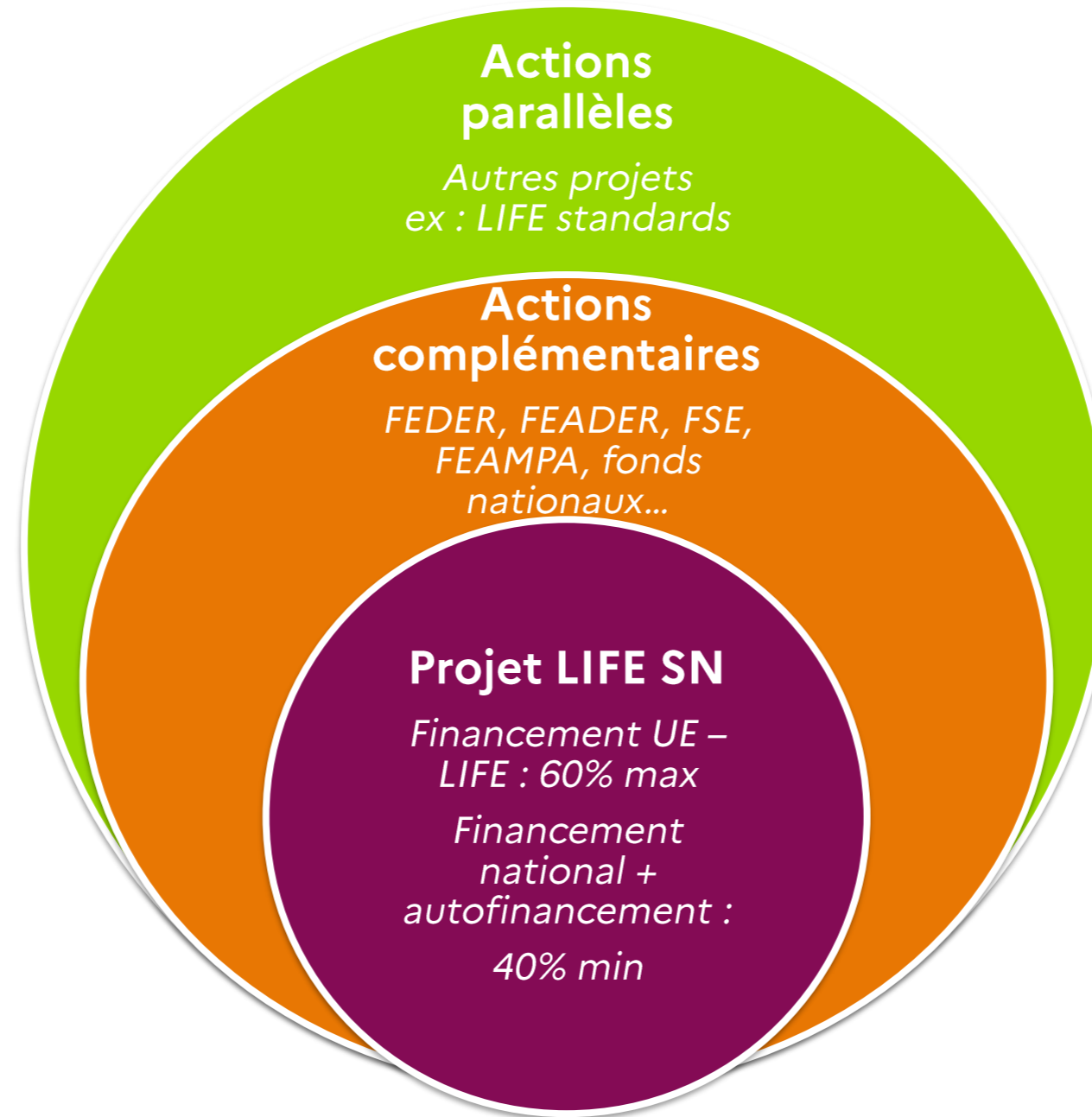
Mobilisation  
plus large des  
financements  
publics en  
faveur de la  
biodiversité

Optimisation  
de l'utilisation  
des fonds  
communautaires

Fonds coordonnés avec les actions du LIFE  
Actions qui aident à mettre en œuvre la stratégie  
*Ex : autres projets LIFE*

Source de financements supplémentaires mobilisés par le LIFE  
Actions nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie  
*(Une source a minima)*

Actions structurantes & démonstratives



Peu ou pas de reporting

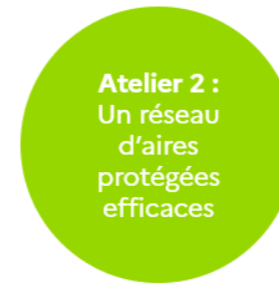
Fléchage / green deal  
Garantir une meilleure utilisation des fonds structurels  
Ingénierie et valorisation commune  
Reporting léger

Engagement fort  
Reporting classique LIFE

# Construction de la maquette du projet

- 8 octobre 2021 : Séminaire de lancement ([Documents à télécharger](#))

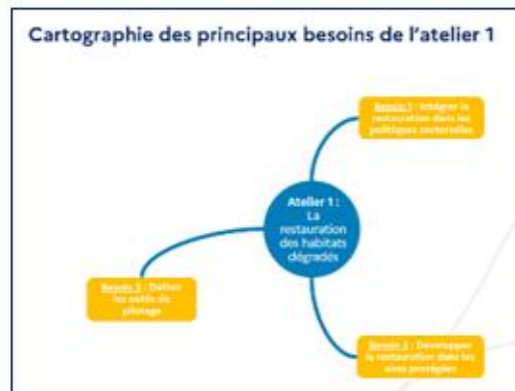
- Objectifs : poser les 1ers jalons du LIFE SN
- 4 ateliers avec 4 thématiques pré-identifiées :



- Résultat : Une restitution de ces travaux via :

1

La cartographie des besoins identifiés pour répondre aux enjeux de chaque thématique



2

Une vision synthétique des actions permettant de répondre à chaque besoin identifié



3

Pour chaque besoin, le jalonnement des actions et leur description détaillée



- **Octobre 2021 à Mars 2022 : Présentation du projet et recueil d'idées**
  
- **A l'échelon régional en métropole et outre-mer**
  - *Objectifs* : identifier les actions qui pourraient figurer dans le LIFE ou à faire émarger aux fonds complémentaires et envisager quelles pourraient être les parties prenantes du projet à l'échelon régional
  - 13 ateliers en métropole, 5 réunions dans les DROM
  
- **Avec les partenaires des politiques sectorielles et territoriales**
  - *Objectifs* : après une phase d'états des lieux, explorer des solutions qui pourraient être mises en œuvre dans le LIFE SN : Agriculture, Forêt, Planification, Contrats territoriaux, Sports de nature, EnR



# Calendrier de travail

**10 mars**

Webinaire de présentation de la structuration actuelle du LIFE SN

**Mi-mars – mi-avril**

Poursuite de la concertation pour coconstruire le LIFE SN :

- réaliser des nouvelles réunions plus techniques à l'échelon régional selon la demande des éventuels futurs partenaires
- réceptionner les fiches d'identification remplies par les partenaires et constituer les groupes de travail

**Mi-avril – mi-juillet**

1ère session d'écriture via des groupes de travail, objectifs :

- structurer les piliers, élaborer la maquette finale du LIFE SN
- déterminer la composition du futur LIFE SN
- élaborer le budget global

**8 septembre 2022**

**Dépôt de la note de concept**

**Octobre / novembre 2022**

2nde session d'écriture :

- animer les groupes de travail par pilier pour définir les étapes des 3 premières années de chaque action retenue
- élaborer le budget détaillé de chaque pilier

**Décembre**

Présentation du projet LIFE SN : séminaire de clôture du LIFE BTP

**7 mars 2023**

Dépôt de la candidature complète

# Ambition du LIFE SN pour la France

## *Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés*

Qu'entend-on par "restauration de la biodiversité" ?

➔ toute action permettant **d'améliorer l'état de conservation** des habitats et espèces ciblées, y compris **la levée ou la diminution des pressions identifiées**. Il englobe ainsi autant les **actions techniques de restauration** que des **actions d'adaptation d'activités** ou encore des **actions sur les forces motrices**.

### Pourquoi avoir choisi cet angle d'approche?

- ➔ les politiques uniquement centrées sur la conservation ne permettent pas d'enrayer la perte de biodiversité
- ➔ les pressions exercées sur la biodiversité par les activités anthropiques sont en grande partie responsables de cette perte
- ➔ approche privilégiée par la Commission européenne avec un projet de règlement sur la restauration de la nature

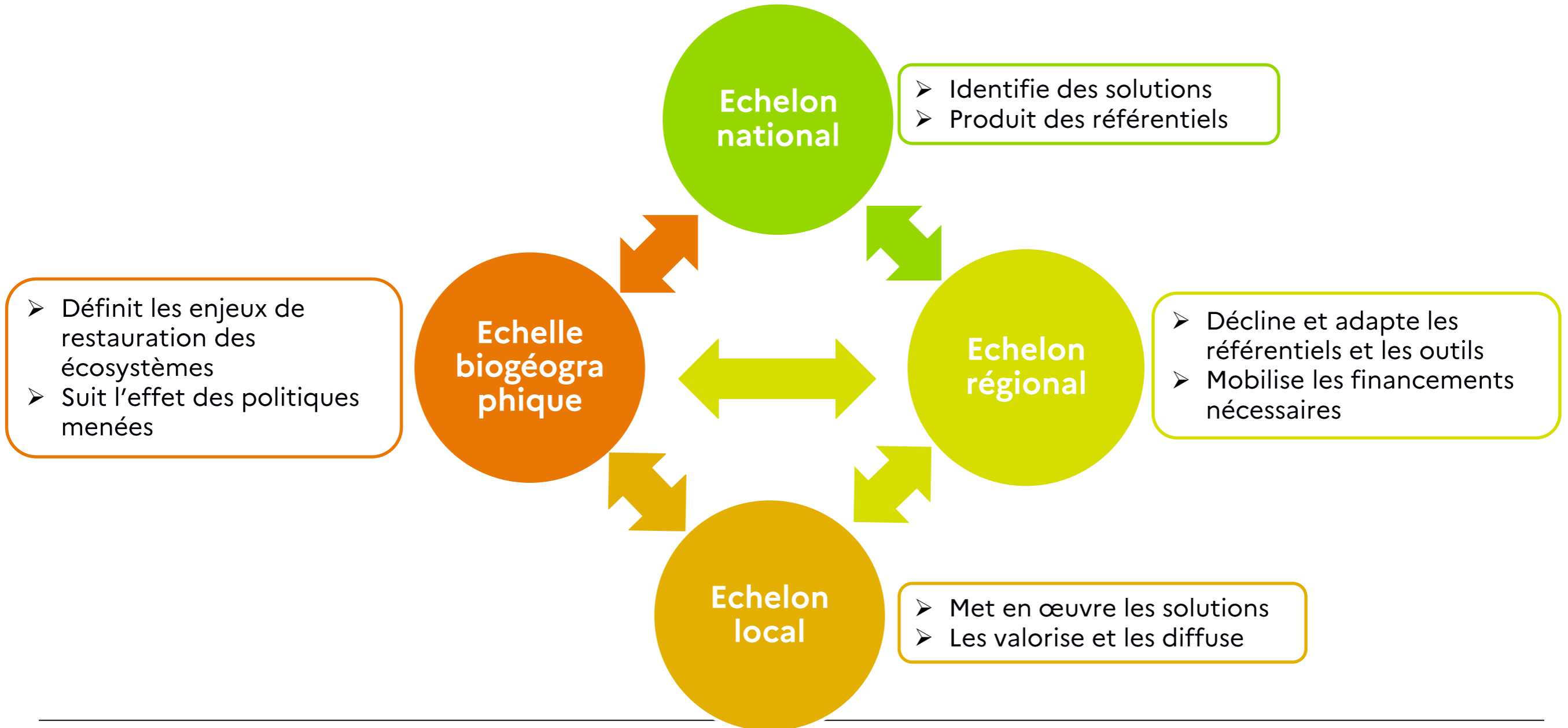
# Ambition du LIFE SN pour la France

*Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés*

## Comment ?

- ➔ Des actions ciblant les **pressions directes** liées aux activités humaines (urbanisme, intensification agricole, surpêche, sylviculture, espèces exotiques envahissantes, ...) et les **pressions indirectes** (éducation et formation, modèles de production et de consommation, information des citoyens, ...)
- ➔ Une **chronologie en trois temps** avec la mise en place de la méthode à chacune des échelles puis le déploiement des solutions et la diffusion des résultats à plus grande échelle.
- ➔ Une **organisation à plusieurs échelles**

# Une organisation à plusieurs échelles



# Cadre du Projet LIFE Stratégique Nature (SN)

## ***LIFE Stratégique Nature pour la France***

*Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés*

Territoires  
d'expérimentation

Pilier 1

Appui aux  
territoires

Pilier 2

Efficacité de la  
gestion des  
aires  
protégées

Pilier 3

Mobilisation  
des citoyens

Pilier 4

Accompagne  
ment des  
filieres

Pilier 5 – Développement des compétences

***Budget  
complémentaire***

***Budget LIFE SN***

# Pilier 1 : Appui aux territoires

## Objectif :

*Générer et accompagner les projets sur les territoires pour mieux intégrer la biodiversité*

- **Accompagner les collectivités territoriales pour mieux intégrer la biodiversité**
  - *Information, sensibilisation des élus et des agents*
  - *Conseil et accompagnement de proximité*
  - *Valorisation de l'existant et partage d'expérience*
- **Générer des projets pour la biodiversité**
  - *Ingénierie technique et financière*
  - *Accompagnement des territoires d'expérimentation (animation et prestations de conseil)*

## Partenaires

Régions, collectifs régionaux et agences régionales de la biodiversité, ANCT, associations représentant les collectivités locales ou leurs groupements

## Cibles

Acteurs des territoires (collectivités territoriales, associations,...)

# Territoires d'expérimentation

## Objectif :

*Identifier et déployer des solutions pour réduire les pressions qui s'exercent sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, dans les aires protégées et au-delà*

## Thématiques à définir à l'échelon régional avec les partenaires financiers du budget complémentaire :

- *Identification d'un collectif d'acteurs autour de la thématique choisie*
- *Construction d'un projet global de restauration de la biodiversité*
- *Identification des sources de financements et dépôt des demandes de subvention*
- *Diffusion des résultats en vue d'une répliquabilité*

## Partenaires

Établissements publics de coopération intercommunale, gestionnaires d'aires protégées, groupements de producteurs (agriculteurs, pêcheurs, sylviculteurs), syndicats professionnels, associations territoriales de protection de l'environnement

## Cibles

Acteurs du territoire

Agriculture et  
biodiversité (Bocage  
/ Prairies)

Connectivité  
/ Nature en  
ville

Pression  
s'exerçant sur  
les milieux  
littoraux /  
activités  
touristiques

Milieux arrières littoraux et  
changement climatique

Interface terre - Mer

ZH / tourbières /  
prairies

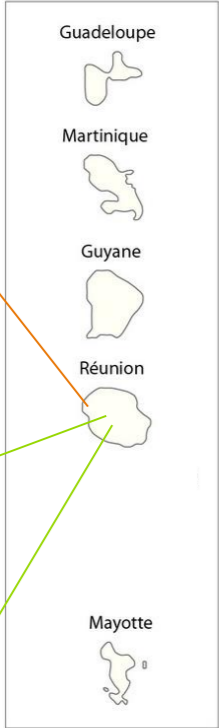
Déprise de  
l'agriculture (fermeture  
des coteaux calcaires)

Artificialisation du  
territoire,  
fragmentation et  
pollution lumineuse

Pression de  
la pêche sur  
les sites  
N2000 en  
mer

Bocage

Agriculture et  
biodiversité :  
Expérimentation sur un  
territoire test autour de la  
réduction des pesticides  
avec caisse de sécurisation  
et son intérêt pour la  
biodiversité



Pollution  
lumineuse?

Mise en œuvre  
du projet de  
lutte intégré  
contre les EEE ?

Mise en place  
d'un réseau d'AP

Ancrage des AP dans  
le territoire



# Premiers retours des ateliers à l'échelon régional



# Pilier 2 : Efficacité de la gestion des aires protégées

## Objectif :

*Améliorer la  
gestion des  
aires protégées*

- **Systeme d'information des AP** (en lien avec leurs demandes)
- **Etudes d'efficacité de mesures de gestion** (sur sites N2000)
- **Accompagnement outils partagés** (planification et suivi-évaluation de la gestion)
- **Accompagnement gestion territoriale multisites proches en façade** (N2000 en mer)
- **Construction de cadres de références à l'échelle biogéographique**

## Partenaires

Têtes de réseaux d'aires protégées, experts en suivi de sites protégés

## Cibles

Gestionnaires d'aires protégées

# Pilier 3 : Mobilisation des citoyens

## Objectif :

*Améliorer la connaissance et l'appropriation des enjeux de biodiversité et donner à l'ensemble de la société les moyens de s'impliquer dans sa préservation*

- **Assurer l'efficacité des dispositifs de mobilisation** en affinant la connaissance des mécanismes de passage à l'action des citoyens
- **Créer et/ou développer des dispositifs mobilisables par les acteurs et les citoyens** pour installer de démarches propices aux « changements transformateurs »
- **Coordonner des actions sensibilisation** afin d'installer des synergies et mener des campagnes d'impact
- **Faire l'état des lieux des actions de sensibilisation et de mobilisation** dans les Aires protégées pour une dissémination des bonnes pratiques et générer des sites d'expérimentation de l'engagement citoyen

## Partenaires

ONG de protection de l'environnement, associations représentant des citoyens

**Cibles**  
Citoyens

# Pilier 4 : Accompagnement des filières

## Objectif :

*Engendrer des changements de pratiques intégrant la biodiversité de la part des acteurs des principales filières impactant directement la biodiversité*

- **Changements transformateurs et effets leviers à l'échelle des filières**
  - *Partenariats entre représentants de la biodiversité et acteurs des filières (agriculture-alimentation, énergies renouvelables, tourisme et activités de pleine nature, etc.)*
- **Engagement des entreprises** (programme Engagés pour la nature) **et intégration de la biodiversité dans les dispositifs de reconnaissance existants** (labels/normes, etc.)
- **Accompagnement technique pour diffuser les bonnes pratiques**
  - *Pour les acteurs des filières ciblées*
  - *Dans et hors aires protégées*

## Partenaires

ONG et associations de protection de la nature en lien avec les filières ciblées  
Représentants des filières économiques, acteurs de l'accompagnement des entreprises

## Cibles

Acteurs économiques (entreprises et consommateurs)

# Pilier 5 : Développement des compétences

## Objectif :

*Faciliter l'accès  
aux métiers de  
la biodiversité  
et favoriser la  
montée en  
compétence de  
l'ensemble des  
acteurs*

- **Valoriser et promouvoir les métiers de la biodiversité**
- **Former largement pour accélérer l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs**
  - *Formation initiale et continue*
  - *Secteurs et acteurs à fort impact*
- **Déployer l'offre de formation pour la biodiversité**
  - *Socle d'experts*
  - *Ressources formatives appropriées*
  - *Expérimentation et innovation*
- **Se doter d'un outil collaboratif au service de la communauté auto-apprenante :**
  - *Espace numérique : partage et mise en visibilité des ressources*
  - *Évènement, groupes thématiques, échanges pair à pair,...*

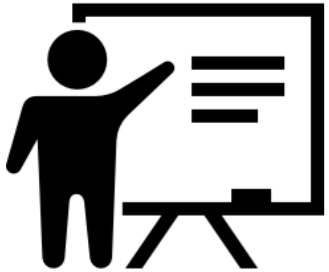
## Partenaires clés

Education Nationale, Enseignement supérieur, Enseignement agricole, Régions, OPCO, Fonds de formation, Pôle Emploi, Branches professionnelles, Organismes de formation, Têtes de réseaux gestionnaires d'aires protégées, Agences régionales de la biodiversité

## Cibles

Acteurs socio-économiques, agents en charge des politiques publiques territoriales et sectorielles, vecteurs d'influence et décideurs (dont enseignants), professionnels de la biodiversité

## Groupe projet « Consortium »



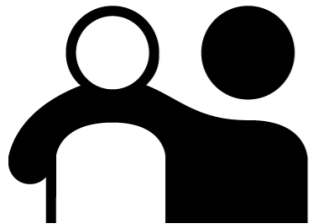
### Coordinateur

- Mène ses propres actions dans le cadre du projet et bénéficie de la subvention LIFE
- Assure la gestion et la coordination du projet et représente le consortium auprès de la CE



### Bénéficiaire

- Mène ses propres actions dans le cadre du projet et bénéficie de la subvention LIFE et à ce titre :
  - Définit techniquement et budgétairement ses actions et transmet les éléments (y compris administratifs) au coordinateur du projet
  - Signe la convention LIFE
  - Participe aux rapports (mi-parcours et final) en faisant remonter l'avancement technique (livrables) et financier (dépenses) du projet



### Entité affiliée

- Entité liée directement à l'un des bénéficiaires du projet
- Mène des actions propres dans le cadre du projet, et à ce titre, bénéficie de la subvention LIFE
- Ne signe pas la convention LIFE, mais est soumise aux mêmes droits et obligations que les « bénéficiaires »

## Groupe projet « Autres participants »



### Partenaires associés

Organisations partenaires qui participent ponctuellement et à leurs frais à la réalisation des actions mais sans financement LIFE.



### Tiers apportant contributions en nature

Organismes apportant des contributions en nature pour le projet (sans contrepartie).



### Sous-traitants

Tiers réalisant une action (en partie ou totalement) pour le compte d'un bénéficiaire et/ou entité affiliée du projet. En général, ne doit pas dépasser 30% du montant total du projet.



### Tiers participant

Personnes bénéficiant indirectement de la subvention LIFE. Doivent être choisies dans le cadre des appels à manifestations ouverts (hors bénéficiaires/ entités affiliées du projet)



### Cofinanceurs

Organismes qui, intéressés par le projet, apportent leur soutien financier

# Cadre logique du projet

- **Pilier** (= "**workpackage**") : Regroupement logique d'actions, visant à atteindre un même objectif, se traduisant par des résultats mesurables
- Chaque pilier devra indiquer :
  - > Le bénéficiaire principal
  - > Les objectifs spécifiques
  - > Les résultats attendus
  - > Un aperçu des actions et de leur logique d'imbrication
  - > Les jalons
  - > Les livrables
  - > Les besoins en personnel pour chaque participant
  - > Le calendrier
  - > Suivi et évaluation des impacts
  - > Communication, diffusion et visibilité

## Pilier

Bénéficiaire principal, objectifs, résultats, jalons, livrables, calendrier

### Action 1

chef de file, participants, description détaillée

### Action 2

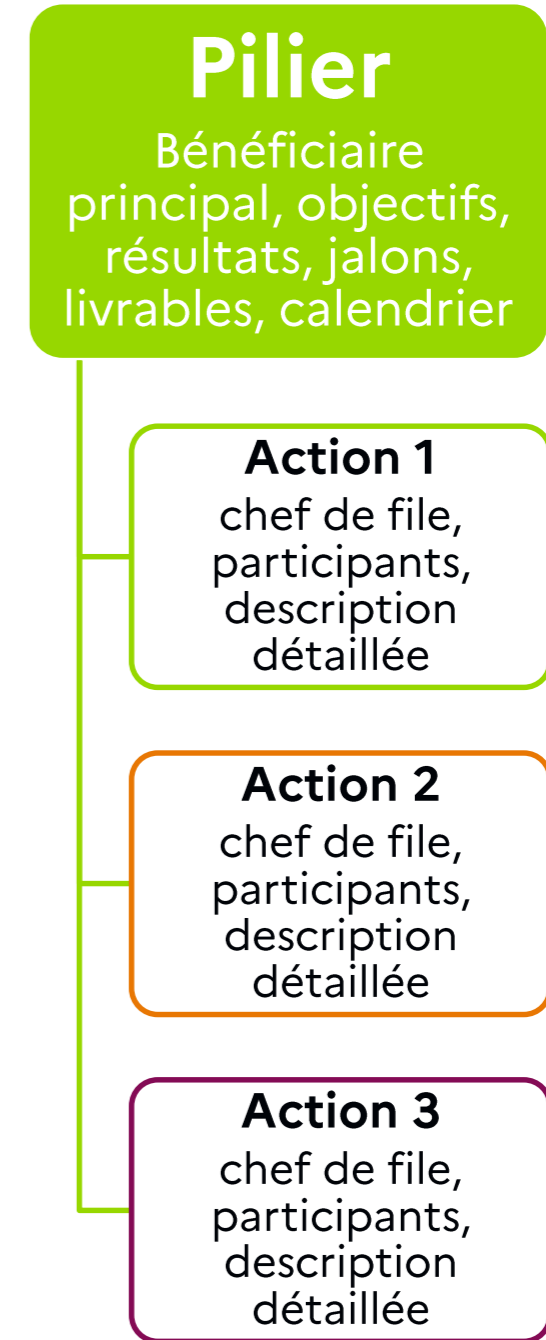
chef de file, participants, description détaillée

### Action 3

chef de file, participants, description détaillée

# Cadre logique du projet

- **Action (= "task")** : Sous division d'un pilier structurée selon chaque phase du projet. Les actions de la première phase triennale doivent être décrites très précisément.
- Chaque action devra indiquer :
  - > Le chef de file
  - > Les participants (selon leur statut)
  - > La description
  - > La durée
  - > La nature des dépenses
  - > Le budget





# Sélection des candidatures

- Réception des fiches d'identification pour le **15 avril** au plus tard : [lifebtp@ofb.gouv.fr](mailto:lifebtp@ofb.gouv.fr)
- Echanges en mode bilatéral avec l'OFB pour affiner les fiches
- Analyse des propositions par rapport aux objectifs du projet global et à leur intégration dans les piliers identifiés
- Organisation de sessions d'écriture par piliers avec les parties prenantes identifiées, sous forme de groupe de travail animés par :
  - > une personne du LIFE BTP
  - > un référent OFB thématique
  - > un référent extérieur à l'OFB identifié comme bénéficiaire ou financeur majeur

# Temps d'échange



**Avez-vous des questions ?**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le projet préparatoire LIFE BTP « **Biodiversité intégrée dans les Territoires et les Politiques** »  
est financé par le programme LIFE de l'Union Européenne